

Documents sauvegardés



© 2025 La Tribune. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250724-TR-1030100

Nom de la source

La Tribune (France)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

Jeudi 24 juillet 2025

La Tribune (France) • no. 8143

• p. 24

• 1258 mots



Agriculture : la « loi Duplomb » ne suffirait pas à assurer la compétitivité de la « ferme France »

Giulietta Gamberini

Les partisans du texte insistent sur les effets catastrophiques des normes environnementales sur la compétitivité de l'agriculture française. Mais d'autres facteurs pèsent beaucoup plus lourdement.

Le président du premier syndicat agricole, la FNSEA, est catégorique : l'agriculture française « disparaîtra » si on lui impose « des normes supérieures » à celles de ses voisins. C'est l'alerte lancée samedi par Arnaud Rousseau, face à la popularité grandissante de la pétition contre la loi « visant à lutter contre les entraves à l'exercice du métier d'agriculteur » (dite « loi Duplomb ») (lien : <https://www.la-tribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/agriculture-tout-comprendre-sur-la-loi-duplomb-1030074.html>), qui entre-temps a récolté plus de 1,7 million de signatures.

« Cette loi, d'initiative parlementaire, vise à répondre à une situation d'urgence que vivent certaines filières et à éviter, demain, qu'elles ne s'éteignent. Une filière française qui s'éteint, c'est une filière qui ne réapparaîtra pas », a mis également en garde lundi, dans un message sur X, la ministre de l'Agriculture Annie Genevard, en réagissant elle aussi à la pétition.

Des obstacles aux « capacités de production française »

L'inquiétude face au constat d'une perte croissante de compétitivité de l'agriculture française est très largement partagée. Les derniers chiffres, publiés par l'Insee le 3 juillet, sur « les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2024 », font état d'une baisse de 9 % de la production agricole par rapport à l'année précédente. Or « toute baisse de la production a un effet sur la disponibilité et donc sur les exportations », rappelle Thierry Pouch, chef du service économique de Chambres d'agriculture France.

En parallèle, « on importe de plus en plus de produits qui ne correspondent pas à nos standards de production », déplore Dominique Chargé, président de La Coopération agricole : poulets, oeufs, moutons etc., énumère-t-il. Résultat : « le commerce extérieur français est en train de plonger », s'alarme Thierry Pouch. En 2024, selon l'Insee, le solde de la balance commerciale agroalimentaire calait à 5 milliards d'euros : le deuxième plus bas record (après 2009)



DR

depuis 2000.

Pour les partisans de la loi Duplomb, cette perte de compétitivité dépend étroitement des obstacles aux « capacités de production française » (produits phytosanitaires, eau) qu'elle veut justement lever. « En France, on n'a pas les moyens de produire ce que mangent les Français. On a trop misé sur une agriculture haut de gamme que peu de gens peuvent se permettre de consommer », analyse Dominique Chargé. « Tous les agriculteurs sont concernés par cette difficulté à développer une production "entrée ou coeur de gamme", de qualité mais accessible : le poulet du sandwich, pour faire un exemple. Et la loi Duplomb, même si elle ne va pas assez loin, adresse ce problème », estime l'agriculteur.

Documents sauvegardés

D'autres « entraves » plus significatives

Une fois cette loi promulguée et appliquée, éviterait-elle toutefois la disparition des filières en danger de l'agriculture française, en leur permettant de retrouver leur compétitivité sur les marchés internationaux? « Ce n'est pas certain », répond Thierry Pouch. Le problème est en effet étendu : « Seul le secteur porcin aujourd'hui est vraiment compétitif, et seulement au niveau de la production agricole », analyse Aurélie Catallo, directrice « Agriculture France » à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri).

Il est en outre ancien : « la balance commerciale subit une érosion significative depuis les années 2000, notamment vis-à-vis des pays de l'UE, qui représentaient pourtant un débouché historique auparavant », rappelle Thierry Pouch. Cette érosion est donc antérieure aux « contraintes » adressées par la loi Duplomb, qui « ont été plus la goutte qui a fait déborder le vase que la racine du problème », convient Aurélie Catallo.

D'autres entraves, qui vont persister malgré l'entrée en vigueur de la loi, jouent un rôle plus important. Parmi celles-ci, les obstacles pédoclimatiques, accrus par le changement climatique et la perte de biodiversité : « Les rendements du colza stagnent depuis les années 1990, alors que les normes environnementales ont été introduites bien après », observe Aurélie Catallo. Mais surtout, le coût salarial et la fiscalité, qui accroissent les coûts de production, notamment des filières qui emploient beaucoup de main-d'oeuvre. « C'est un défi commun à tous les entrepreneurs », note Dominique Chargé. « Mais la loi française ne pourra pas produire de niv-

ellement par le haut, qui devrait s'opérer au niveau européen », rappelle Aurélie Catallo.

D'autres freins à la compétitivité découlent encore de l'instauration de la zone euro, selon Thierry Pouch. Non seulement la force de la monnaie européenne nuit aujourd'hui aux exportations. Aussi, « chaque État membre ayant perdu une marge de manoeuvre sur la monnaie, chacun a reporté sur d'autres variables la compétitivité, et essaie de la développer au détriment des partenaires », analyse l'économiste. Sans compter les débouchés fermés pour des raisons diplomatiques, comme l'Algérie, auparavant premier marché des céréales françaises.

Lire aussi : Céréales : la prochaine moisson ne compensera pas les pertes de l'année dernière (lien : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/cereales-la-prochaine-belle-moisson-ne-compensera-pas-les-pertes-de-l-annee-derniere-1029855.html>)

Accepter le jeu de la consolidation ?

Enfin, la rentabilité des fermes françaises est grevée par leur petite taille, de 70 hectares en moyenne, « qui rend plus difficile d'opérer des économies d'échelle », analyse Aurélie Catallo. Elle interroge : « Sommes-nous prêts d'y mettre fin au nom de la compétitivité prix ? » Selon la chercheuse, en effet, « on est à la croisée des chemins : si on veut que l'agriculture survive à la compétition internationale sur les prix, il faut qu'elle accepte le jeu de la consolidation ». Les plus petites fermes seraient alors contraintes de se concentrer sur des marchés de niche, convient Dominique Chargé.

Malgré les incertitudes sur le lien de cause à effet entre la taille de l'entreprise et leur compétitivité à l'export, cette consolidation est d'ailleurs déjà en cours : « les fermes qui s'accroissent le plus vite sont aujourd'hui celles de plus de 200 hectares », note Thierry Pouch. Des fermes qui demandent plus de financements, plus de technologie, et qui seront plus difficiles à transmettre, rappelle l'expert.

Ce « basculement de modèle » - sur la désirabilité duquel la FNSEA est plutôt ambiguë - n'assurerait pas pour autant à l'agriculture française de gagner la bataille sur les marchés internationaux. « Dans les grandes cultures, le potentiel d'augmentation du rendement resterait quand même supérieur en Ukraine et en Russie. Pour la volaille, le problème structurel de la dépendance des importations de soja du Brésil resterait. Et pour la filière porcine, cela ne permettrait pas plus facilement de construire des abattoirs plus grands, auxquels fait surtout obstacle l'acceptation sociale », illustre Aurélie Catallo.

Le tabou du prix de l'alimentation

L'alternative, selon la chercheuse : renoncer à la compétition internationale sur les prix et miser sur d'autres critères, comme l'autonomie alimentaire et stratégique sur le marché national et la valorisation des spécificités des productions françaises à l'export. Ce qui implique toutefois « de mettre sur la table le sujet du coût de l'alimentation », souligne-t-elle. « Le vrai problème est la valeur de l'alimentation et le financement des transitions », convient Dominique Chargé. En clair : accepter de payer plus pour manger plus haut de gamme et français.

Documents sauvegardés

« Seriez-vous prêts à signer une pétition contre les 50 % d'aliments que nous consommons en France et qui sont importés sans respecter nos règles? », demandait ainsi samedi Arnaud Rousseau aux signataires de la pétition, en les renvoyant implicitement à leur rôle de consommateurs souvent plus sensibles aux prix qu'aux modes de production au moment de leurs achats. « Le problème est collectif », nuance Aurélie Catallo, en évoquant la responsabilité aussi des modèles d'affaires de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution, ainsi que celle des pouvoirs publics. « Ces derniers, au niveau national comme européen, devraient notamment choisir une vision de la compétitivité et trancher », plaide la chercheuse. Car ce n'est pas en tentant de jouer sur tous les tableaux que l'agriculture française, malgré tous ses atouts, pourra gagner.